



Lancement d'une réflexion en vue de créer un Office de tourisme métropolitain pour améliorer l'attractivité touristique

Dans un contexte où le tourisme doit relever de nouveaux défis, la MEL prend l'engagement d'une démarche en vue de la création d'un Office de tourisme métropolitain. Cet engagement résulte de la volonté de développer le tourisme avec un objectif de mise en œuvre pour les Jeux Olympiques de 2024. L'Office de tourisme métropolitain est envisagé pour être le faire valoir du territoire métropolitain, de sa singularité, de sa diversité et de sa richesse.

Conforter l'attractivité touristique de la MEL dans un secteur très concurrentiel

Le secteur du tourisme a été durement éprouvé par la crise sanitaire et la reprise progressive de l'activité est fragilisée par le contexte géopolitique. Il s'agit par ailleurs d'un secteur très concurrentiel, qui le devient davantage encore compte tenu du redoublement des efforts des destinations concurrentes pour attirer les touristes d'agrément et congrès.

En parallèle, la redécouverte du séjour moins lointain, moins impactant pour l'environnement, et davantage associé à une recherche de sens, et de retombée locale se développe.

Par ailleurs, les Offices de tourisme ont connu une baisse de leur fréquentation post-COVID et la MEL est la seule métropole à ne pas disposer d'un Office métropolitain.

Ce constat a conduit la MEL à redéfinir ses priorités et ses attentes en matière de tourisme.

Une opportunité pour mieux structurer le tourisme

La MEL est compétente en matière de tourisme depuis 2015. Depuis cette date, elle a progressé dans les classements internationaux des destinations de tourisme d'affaires, passant de la 9^e à la 5^e place et le tourisme d'agrément, passant de la 8^{ème} à la 6^e place.

La création d'un véritable Office de tourisme métropolitain permettrait de franchir une étape majeure de structuration de la compétence tourisme en dotant les 95 communes et les entreprises de la filière d'un outil performant unique.

Celui-ci devra permettre de développer le tourisme sur l'ensemble du territoire métropolitain, de révéler l'ensemble des potentialités touristiques de la MEL en mettant en valeur les différentes identités des territoires et des communes.

Un projet construit avec les communes pour tenir compte de leurs spécificités

A travers ce projet, la MEL souhaite repenser l'organisation de sa compétence tourisme sous l'angle du loisir et du tourisme d'agrément. La création de cet Office de tourisme métropolitain ne se substituera pas aux Offices de tourisme locaux mais sera un outil complémentaire.

Il serait une porte d'entrée numérique unique à l'international mais également un point d'information pour les touristes métropolitains.

Dans cette perspective, la MEL s'accompagnera d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui rassemblera les compétences multiples nécessaires pour engager cette nouvelle étape du développement touristique et permettre sa co-construction.

Le projet d'Office du tourisme métropolitain sera construit avec les Maires des Communes dans lesquelles sont implantés les sièges des Offices de tourisme associatifs actuels. Afin de prendre en compte leurs points d'attention et d'engager cette nouvelle étape du développement touristique, la métropole associera également les représentants de la filière

CONTACTS PRESSE

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Maxence Lemasson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35

